

Interview de Madame Claude Reisman, Trésorier Payeur Général de la Région Nord-Pas de Calais et du Département du Nord

- **Claude Reisman, en votre qualité de TPG de la région Nord-Pas de Calais, quelle part prenez-vous à la démarche régionale de l'Intelligence économique ?**

Une part significative puisque le Préfet de Région a confié en février 2005 au Trésorier-Payeur Général la coordination, sous son autorité, du volet offensif du Schéma régional de l'IE qu'il copréside avec le Président du Conseil Régional. Ce schéma dispose d'un comité de pilotage qui définit et suit la mise en œuvre du programme triennal d'action, que mettent en œuvre deux structures opérationnelles l'une défensive, l'autre le Groupe d'action intelligence économique territoriale (GAPIET) placé sous ma responsabilité et que j'anime avec l'aide du chargé de mission régional à l'IE (CRIE) dans trois domaines : le soutien aux entreprises, la formation et la communication.



Depuis quatre ans, le GAPIET favorise avec une efficacité croissante la diffusion de la culture, des méthodes et des outils de l'IE dans le tissu économique et notamment en direction des PME et des six pôles de compétitivité présents dans le Nord-Pas de Calais.

L'organisation de colloques et conférences thématiques, d'actions collectives sur la sécurité des systèmes d'information (SSI), sur l'utilisation de l'information stratégique (ULIS), ou encore la diffusion de bonnes pratiques, permettent de sensibiliser les PME, de les former aux enjeux de la maîtrise et de la protection de l'information et de mieux les accompagner dans le cadre du Schéma régional (services à vocation économique comme la DRIRE, ou les Directions régionales du Commerce extérieur, des Douanes, de la Banque de France, de l'agriculture, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, l'ARIST, la délégation régionale de l'INPI, OSEO, l'ADIT Nord-Pas de Calais, l'association Vigilances....).

- **Une déclinaison comptable et financière de l'intelligence économique est-elle mise en œuvre dans votre région ?**

Absolument et je m'en réjouis car le Nord-Pas de Calais est l'une des premières régions à avoir expérimenté l'accord conclu l'an dernier entre le Conseil Supérieur de l'ordre et le Service de Coordination Ministérielle à l'Intelligence Economique. Cette dynamique a été lancée le 2 décembre dernier à Lille à la faveur d'un atelier animé par le Coordonnateur Ministériel à l'IE, Cyril Bouyeure, et par Agnès Bricard et dont les retombées concrètes sont en cours d'évaluation.

Ce partenariat constitue une nouvelle avancée très significative sur laquelle nous misons beaucoup pour une diffusion à grande échelle de l'offre de service dans ce domaine. Le Nord-Pas de Calais compte en effet 800 experts comptables touchant environ 4 000 collectivités et près de 100 000 entreprises auxquelles ceux-ci pourront dans un proche avenir prodiguer des conseils en matière d'IE, proposer une aide et orienter vers les opérateurs et les services spécialisés.

Dans ce même cadre, je tiens également à souligner l'initiative du Président du Conseil régional de l'ordre, de placer l'intelligence économique au cœur des sujets qui seront évoqués à l'Assemblée Générale du 9 octobre prochain au Touquet.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul domaine de collaboration que nous développons avec le Conseil régional de l'ordre. Les convergences entre nos professions ont déjà trouvé leur traduction dans des coopérations formalisées, d'abord dessinées au plan national dans le domaine de la fiscalité bien sûr, mais aussi dans le cadre des démarches de modernisation de l'Etat, en matière de téléprocédures par exemple. Au plan local, nous avons prévu de conforter les liens que nous avons noués au fil du temps dans le cadre d'une convention de partenariat élargi.

- **Madame Reisman, comment percevez-vous les perspectives ouvertes par l'intelligence économique dans le développement régional ?**

L'une des principales réussites du GAPIET a été de réunir l'ensemble des composantes complémentaires de l'action régionale dans ce domaine, en fédérant l'action des acteurs au profit des entreprises. Ainsi, le Plan 2000 PME que le Conseil régional vient de lancer va intégrer une dimension importante d'intelligence économique impliquant notre dispositif commun.

Tout le monde ou presque a pris conscience aujourd'hui que l'information est une matière première stratégique dont l'utilisation maîtrisée est le catalyseur de la compétitivité, de la conquête des marchés, de l'essor à l'international, de la résistance à la concurrence ou encore de l'influence sur son environnement spécifique. Il faut que la synergie des moyens mis en œuvre produise ses effets pour que les entreprises et surtout les PME, s'approprient les techniques supports de la démarche avec l'aide de l'ensemble des partenaires qui se mobilisent avec eux et pour eux dans le cadre d'un processus d'évolution que l'on peut qualifier de majeur. Cette mobilisation concerne et implique les experts comptables, proches conseillers des chefs d'entreprises et qui bénéficient d'un potentiel de confiance à même de favoriser cette mutation.